



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 décembre 2017

Réforme de l'apprentissage : agissons !

La réforme de l'apprentissage est une priorité pour nos branches, nos métiers et nos jeunes. Nos entreprises et nos organisations doivent être au cœur du pilotage du nouveau système car ce sont elles qui peuvent définir les besoins, les métiers et leurs évolutions. Cet impératif sera une condition de succès de la réforme à venir.

Piloter ne veut pas dire agir seul, et nous veillerons à travailler en collectif avec les acteurs concernés (éducation nationale, régions, CCI, ...) pour faire de cette réforme un véritable succès.

Mais nous devons aussi simplifier le dispositif, et nous souscrivons à la logique de « 1 cible, 1 pilote, 1 financement ».

Flécher la collecte de la taxe d'apprentissage vers les branches nous semble donc indispensable. Il nous incombe de mettre en place un système qui permettra à tous les métiers et les secteurs, quelle que soit leur taille (et notamment les artisans), de continuer à être moteur dans l'apprentissage des jeunes. Nous y travaillons. Car cette réforme doit se traduire par des moyens mieux utilisés au bénéfice de tous.

Continuons le débat, mais cessons d'agiter de fausses peurs sur le changement de système qui s'annonce et construisons en confiance pour permettre aux jeunes de se trouver un métier qui leur plaît et un avenir qu'ils choisissent.

Contacts presse :

COPACEL :
Mme Anaïs Robert – 01 53 89 24 11
anaïs.robert@copacel.fr

UIC :
Laurence Tovi - 06 34 78 36 32
laurence.tovi@taddeo.fr
Victoire Mathot – 06 27 65 56 66
victoire.mathot@taddeo.fr

Fédération de la Plasturgie et des
Composites :
Florence Bonnet-Touré
01 44 01 16 18
f.bonnet@fed-plasturgie.fr

UIT :
Xavier Royer - 01 76 53 55 09
xroyer@textile.fr

FIPEC :
Catherine Lebee - 06 07 52 13 77
clebee@commLc.com
Marie-Laure Le Gallo - 06 86 44 28 48
mlegallo@commLc.com

Union nationale des industries de
l'ameublement français :
Amandine Robert - 01 44 68 18 40
robert@ameublement.com